

# **L'ÉQUIPE ENTREPRISE**

États financiers

31 mars 2019

# L'ÉQUIPE ENTREPRISE

États financiers  
31 mars 2019

---

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Annexes	15



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
L'ÉQUIPE ENTREPRISE

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **L'ÉQUIPE ENTREPRISE** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'aliments préparés dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de dons et de la vente d'aliments préparés, à l'excédent des produits par rapport aux charges, à l'actif et à l'actif net.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

## **BCGO** S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés  
Partnership of Chartered Professional Accountants



membre de MSI,  
un réseau de firmes  
professionnelles  
indépendantes

50 boulevard Crémazie Ouest, bureau 600  
Montréal (Québec) H2P 2T3

Téléphone 514.388.3888  
Télécopieur 514.389.3205

515 rue Leclerc, bureau 201  
Repentigny (Québec) J6A 8G9

Téléphone 450.585.2546  
Télécopieur 450.585.2541

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses opérations, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre ses exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BCGO S.E.N.C.B.L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 10 juin 2019

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A131696

## L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Résultats

Exercice clos le 31 mars

2019

2018

### PRODUITS

Subventions (annexe A)	185 745 \$	178 319 \$
Autres produits (annexe B)	185 047	188 873

---

	370 792	367 192
--	---------	---------

---

### CHARGES

Salaires et charges sociales	212 201	224 599
Coût des aliments préparés vendus	70 110	55 305
Allocations de fréquentation	12 998	14 638
Loyer	25 049	24 686
Acquisition, entretien et réparations des immobilisations corporelles	12 316	8 510
Location d'équipement	3 548	2 669
Frais de bureau	9 686	10 500
Assurances	3 291	3 251
Télécommunications	3 065	3 089
Poste	137	317
Frais d'adhésion - vie associative	1 144	1 714
Déplacements	583	691
Formation	624	819
Honoraires professionnels	4 862	4 011
Frais bancaires	583	536

---

	360 197	355 335
--	---------	---------

---

### EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES

	10 595 \$	11 857 \$
--	-----------	-----------

---

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Évolution de l'actif net  
Exercice clos le 31 mars

---

	<b>Affecté d'origine interne</b>	<b>Non affecté</b>	<b>2019 Total</b>	<b>2018 Total</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>103 966 \$</b>	<b>12 823 \$</b>	<b>116 789 \$</b>	104 932 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	-	<b>10 595</b>	<b>10 595</b>	11 857
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>103 966 \$</b>	<b>23 418 \$</b>	<b>127 384 \$</b>	116 789 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Bilan

Au 31 mars

2019

2018

## ACTIF

### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	40 561 \$	32 256 \$
Placement (note 4)	91 334	90 175
Débiteurs (note 5)	7 886	5 504
Stocks	10 766	12 634
Frais payés d'avance	5 131	5 062
	<b>155 678 \$</b>	<b>145 631 \$</b>

## PASSIF

### PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 7)	28 294 \$	28 842 \$
---------------------	-----------	-----------

## ACTIF NET

AFFECTÉ D'ORIGINE INTERNE (note 3)	103 966	103 966
NON AFFECTÉ	23 418	12 823
	<b>127 384</b>	<b>116 789</b>
	<b>155 678 \$</b>	<b>145 631 \$</b>

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Flux de trésorerie Exercice clos le 31 mars	2019	2018
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	10 595 \$	11 857 \$
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	(1 131)	(701)
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>9 464</b>	<b>11 156</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>122 431</b>	<b>111 275</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>131 895 \$</b>	<b>122 431 \$</b>
<b>CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	40 561 \$	32 256 \$
Placement	91 334	90 175
	<b>131 895 \$</b>	<b>122 431 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Notes complémentaires  
31 mars 2019

---

## 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté d'impôt. L'organisme offre des programmes favorisant l'insertion sociale de personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, et ce, dans un milieu aidant et valorisant.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les méthodes jugées particulièrement importantes pour l'organisme sont décrites ci-dessous.

### **Estimations comptables**

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction pose des hypothèses et établisse des estimations qui peuvent avoir un impact sur les montants présentés dans l'actif et le passif et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent aux soldes en caisse et aux placements très liquides ou échéant dans un délai de 90 jours et moins à compter de la date d'acquisition.

# L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Notes complémentaires  
31 mars 2019

---

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. En cas d'une reprise de valeur des stocks suite à une dépréciation, l'organisme annule la provision pour dépréciation prise antérieurement et augmente ainsi la valeur comptable afin de ramener ces stocks à leur valeur de réalisation nette, sans toutefois excéder le coût initial. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### **Immobilisations corporelles**

L'organisme comptabilise en charges les acquisitions d'immobilisations corporelles au moment de leur acquisition. Ce choix est conforme aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif lorsque les produits sont inférieurs à un montant prescrit.

### **Apports reçus sous forme de services**

Étant donné la nature de l'organisme, celui-ci reçoit des apports sous forme de bénévolat. Ces apports n'ont pas été comptabilisés dans les produits de l'organisme puisqu'il n'a pas été possible de faire une estimation raisonnable de leur juste valeur.

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des instruments financiers résultant d'opérations entre apparentés, qui sont habituellement évalués à la valeur comptable s'ils résultent d'opérations effectuées hors du cours normal des activités ou à la valeur d'échange dans les autres situations.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des dérivés autonomes, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du placement et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs.

# L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Notes complémentaires  
31 mars 2019

---

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Instruments financiers (suite)**

#### *Dépréciation*

À la fin de chaque période, l'organisme détermine s'il existe des indications de perte de valeur des actifs financiers évalués au coût après amortissement. Lorsqu'il existe des indications de perte de valeur, l'actif financier est déprécié au plus élevé des trois montants suivants :

- la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au taux du marché courant si on conserve l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette estimative de l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette des garanties connexes.

Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. Lorsque la moins-value comptabilisée fait l'objet d'une reprise de valeur, cette reprise de valeur est également comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise les coûts de transaction aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dans le cas où les instruments financiers sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement sont ajoutés aux actifs financiers ou déduits des passifs financiers.

## 3. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Suite à une résolution du conseil d'administration adoptée en mai 2010, un montant de 95 000 \$ a été affecté dans le but de constituer une réserve pour approximativement trois mois d'exploitation.

De plus, suite à une résolution du conseil d'administration adoptée en mai 2013, un montant de 15 000 \$ a été affecté dans le but de faire l'acquisition d'équipement. Depuis, l'organisme a investi 13 034 \$ en immobilisations, réduisant ainsi le solde du montant affecté à l'acquisition d'équipement à 1 966 \$.

## L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Notes complémentaires  
31 mars 2019

---

### 3. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE (suite)

Finalement, suite à une résolution du conseil d'administration adoptée en mai 2018, un montant additionnel de 7 000 \$ a été affecté dans le but de faire l'acquisition d'équipement.

Au 31 mars, les affectations d'origine interne sont les suivantes :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Réserve d'exploitation	95 000 \$	95 000 \$
Acquisition d'équipement	8 966	8 966
	<u>103 966 \$</u>	<u>103 966 \$</u>

### 4. PLACEMENT

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Compte Placement Affaires, 1,3 %	91 334 \$	90 175 \$

### 5. DÉBITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Clients	3 304 \$	2 428 \$
Subventions	1 200	900
Taxes à la consommation	3 382	2 176
	<u>7 886 \$</u>	<u>5 504 \$</u>

### 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges au moment de leur acquisition. Elles se composent principalement d'équipement pour la cuisine, d'équipement informatique et d'améliorations locatives. Le montant des acquisitions comptabilisées en charges au cours de l'exercice est de 8 152 \$ (2 189 \$ en 2018), soit 8 152 \$ (1 147 \$ en 2018) au poste « Acquisition, entretien et réparations des immobilisations corporelles » et, en 2018, 1 042 \$ (aucune en 2019) au poste « Frais de bureau ».

## L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Notes complémentaires  
31 mars 2019

---

### 7. CRÉDITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Fournisseurs et frais courus	4 155 \$	3 698 \$
Salaires et vacances courus	17 439	18 111
Sommes à remettre à l'État	6 700	7 033
	<hr/>	
	28 294 \$	28 842 \$

### 8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements de l'organisme en vertu d'un bail pour ses locaux échéant en octobre 2021 totalisent 65 120 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2020	25 208 \$
2021	25 208 \$
2022	14 704 \$

### 9. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Débiteurs	(2 382) \$	7 374 \$
Stocks	1 868	(5 105)
Frais payés d'avance	(69)	(39)
Créditeurs	(548)	(2 931)
	<hr/>	
	(1 131) \$	(701) \$

# L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Notes complémentaires  
31 mars 2019

---

## 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque que l'organisme subisse une perte lorsque l'autre partie à un instrument financier manque à ses obligations. L'organisme est exposé au risque de crédit principalement en ce qui concerne les débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités et établit une provision pour perte éventuelle lorsqu'il existe des indications que l'actif financier a subi une perte de valeur. Environ 55 % (50 % en 2018) des produits ont été réalisés avec un organisme et le solde à recevoir de ce client représente la totalité (la totalité en 2018) des comptes clients. Ce client respecte habituellement les politiques de crédit qui lui sont accordées.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'exposition de l'organisme à ce risque correspond aux crédateurs.



## L'ÉQUIPE ENTREPRISE

Annexes

Exercice clos le 31 mars

2019

2018

### ANNEXE A

#### SUBVENTIONS

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	<b>170 745 \$</b>	161 166 \$
Ministère de Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	<b>15 000</b>	12 600
Gouvernement du Québec - Contrat d'intégration au travail	-	4 553
	<b>185 745 \$</b>	178 319 \$

### ANNEXE B

#### AUTRES PRODUITS

Vente d'aliments préparés	<b>97 804 \$</b>	101 251 \$
Dons - Partage - Action	<b>38 000</b>	38 000
Dons - Divers	<b>48 084</b>	48 781
Intérêts sur actifs financiers au coût amorti	<b>1 159</b>	841
	<b>185 047 \$</b>	188 873 \$